



Le Journal ^{n°33}

Journal gratuit édité par **Montélimar-Agglomération Habitat** - parution trimestrielle - Avril / Mai / Juin 2019



Dans la continuité des travaux déjà réalisés sur le quartier, Montélimar-Agglomération Habitat programme la réhabilitation thermique des tours I et J de Pracomtal. Ces aménagements apporteront aux locataires concernés :

- une meilleure isolation des appartements,
- une meilleure qualité de chauffage,
- une économie énergétique estimée à environ 150 €/ an et par logement.

Edito

Chers locataires,

Le printemps s'est installé dans nos quartiers.

Avec les beaux jours, je poursuis mes visites de proximité qui me permettent d'aller à votre rencontre, afin d'échanger et de dialoguer sur les questions qui touchent à l'amélioration de votre vie quotidienne.

Ces améliorations passent par des programmes de réhabilitation et de requalification urbaine mais aussi par la mise en vente de villas neuves, dans le cadre du PLSA. Ce dispositif vous est présenté en détail dans ce numéro.

Comme chaque année, Montélimar-Agglomération Habitat accompagne vos initiatives avec la fête des voisins mais aussi lors des deux fêtes des quartiers ou du festival « de l'Écrit à l'Écran ». Autant d'occasions de pouvoir se retrouver autour de moments de convivialité et de « bien vivre ensemble ».

Bonne lecture avec ce nouveau numéro.

Patricia BRUNEL-MAILLET
Présidente de Montélimar-Agglomération Habitat



Dossier :

Devenez propriétaire grâce au PLSA

Participez à la fête des voisins

Le nouveau site internet

DEVENEZ PROPRIETAIRE DE VOTRE MAISON NEUVE

Montélimar-Agglomération Habitat diversifie ses offres de services et propose désormais la possibilité aux personnes souhaitant devenir propriétaire, l'acquisition de logements neufs grâce au dispositif du PSLA (Prêt Social Location Accession). Deux programmes sont en cours de commercialisation à Pracomtal et à Maubec.

Les avantages de ce programme

- **Exonération de taxe foncière** pendant 15 ans à compter de la date de livraison
- Le **remboursement** correspond au prix d'un loyer
- Après versement d'un dépôt de garantie de 1 000 €, le futur accédant ne **commence à payer qu'à son entrée dans les lieux**
- Possibilité de **cumuler le PSLA avec le prêt à taux zéro (PTZ)**
- **Décote de 1 %** par année sur le prix de vente durant la phase locative
- **En cas de difficultés financières**, l'acquéreur bénéficie d'une garantie de rachat et de relogement pendant 15 ans (selon conditions contractuelles)
- **Assurance revente offerte**



Pracomtal



Descriptif des villas encore à la vente

Il s'agit de villas avec jardin et place de stationnement

Reste à vendre sur MAUBEC :

Villa n°4 Villa Jasmin de type T4 de 81,95 M² avec jardin de 120M² et 1 garage

Montant du loyer : 730,86 €

Prix de vente de la villa : 179 545.75 € TTC (TVA 5.5%)

Reste à vendre sur PRACOMTAL :

Villa n° 2 de type T6 de 106.26 M² avec jardin de 58.63 M² et 1 place de parking

Montant du loyer : 957,06 €

Prix de vente de la villa : 160 428.12 € TTC (TVA 5.5%)

Villa n° 3 de type T5 de 101.99 M² avec jardin de 59.08 M² et place de parking

Montant du loyer : 915,76 €

Prix de vente de la villa : 153 498.10 € TTC (TVA 5.5%)

Villa n° 4 de type T5 de 102.01 M² avec jardin de 59.08 M² et place de parking

Montant du loyer : 915 ,92 €

Prix de vente de la villa : 153 525.96 € TTC (TVA 5.5%)

Villa n° 5 de type T5 de 102.58 M² avec jardin de 68.25 M² et place de parking

Montant du loyer : 920,99 €

Prix de vente de la villa : 154.375.67 € TTC (TVA 5.5 €)

TEMOIGNAGE

Mila et Dejan PAVLOVIC à MAUBEC
« Une chance pour notre famille »

Avec leurs deux enfants, Mila et Dejan se sont installés dans un pavillon à Maubec le 7 décembre dernier.

« Nous habitons Nocaze, ce programme d'achat en PSLA a été une chance pour notre famille ».

Une opportunité que le chef de famille ne regrette pas. « Le quartier nous plaisait beaucoup , avec l'école et le collège tout prêts de la maison ».

Deuxième argument important pour Dejan Pavlovic : « le fait d'être exonérés de taxe foncière pendant 15 ans ! Nous sommes encore locataires mais nous allons bientôt devenir des propriétaires heureux ! »

LE PSLA ?

Il s'agit d'un dispositif sécurisé qui permet aux ménages disposant de revenus modestes de devenir propriétaire après une ou deux années de phase locative.

L'accès est réservé aux personnes dont les ressources respectent les plafonds définis par la réglementation. Renseignements :

www.territoires.gouv.fr/pret-social-location-accession

Il convient de rajouter à ces montants la somme de 1 € minimum. Cette somme sera considérée comme un épargne et viendra en déduction du prix d'achat du bien. Cet argent sera rendu si l'achat n'est pas finalisé.

VOUS ETES INTERESSE ? NOUS CONTACTER :

psla@montelimar-agglomeration-habitat.fr

Montélimar-Agglomération Habitat 3 place Clemenceau BP 293 26207 Montélimar Cedex

INFOS LOCATAIRES

PENSEZ A ASSURER VOTRE LOGEMENT

Vous devez fournir à votre bailleur une attestation, chaque année à la date anniversaire d'entrée dans votre logement.

REGULARISATION DES CHARGES LOCATIVES

Il s'agit du calcul des charges réelles (eau, chauffage, service de propreté, entretien des parties communes, taxe des ordures ménagères) de votre logement.

Le montant global, calculé une fois par an, est déduit des provisions réglées mensuellement avec votre loyer.

Si vous êtes créancier : vous êtes remboursés par le Trésor Public.

Si vous êtes débiteur : vous recevez une facture à acquitter.

La régularisation interviendra fin du second trimestre.

NOUVEAU SITE INTERNET

Simplifié dans sa forme et plus fluide dans sa navigation, le nouveau site internet vous accompagne dans vos démarches et vous offre une source d'informations riches et variées sur l'actualité de MAH.

N'hésitez pas à consulter les nouvelles rubriques, notamment la FAQ, foire aux questions, une aide précieuse apportée aux locataires.

montelimar-agglomeration-habitat.fr



Pour nous joindre :

ACCUEIL DU PUBLIC

du lundi au jeudi
de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30
le vendredi de 8h à 12h
Tél. 04 75 01 69 80

Réclamation technique :

numéro vert 0800 300 666

Aux heures d'ouverture de MAH

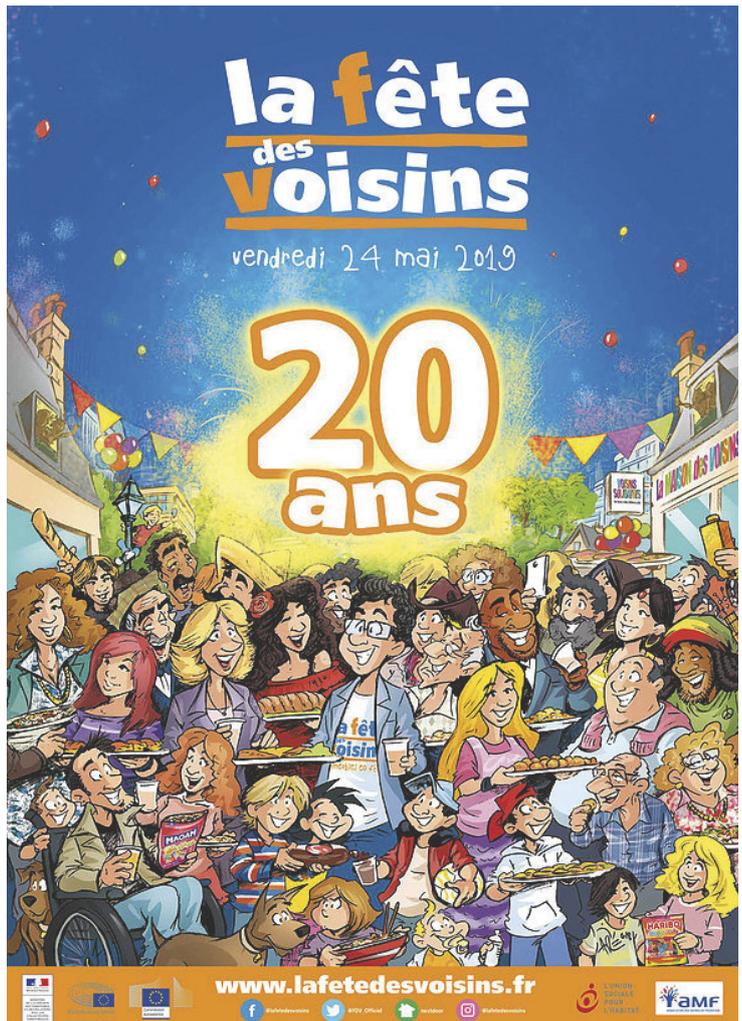
Astreinte technique 06 71 27 91 78

Attention : numéro réservé aux urgences

contact@montelimar-agglomeration-habitat.fr
Montélimar-Agglomération Habitat
Tour H - 3 place Clémenceau - BP 293
26207 Montélimar Cedex

Directeur de la publication : Patricia Brunel-Maillet
Rédaction : Sylvie Merlet
services de Montélimar-Agglomération Habitat
PAO et impression : Imprimerie Bayle Montélimar
Papier recyclé - ISSN : 2115-080X
Périodique

LA FETE DES VOISINS A 20 ANS !



Rendez-vous le 24 mai pour fêter le vingtième anniversaire de ce rendez-vous national : une heureuse occasion pour faire connaissance et rencontrer ses voisins, échanger et partager avec eux de beaux moments de convivialité et de bonne humeur.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'Office pour nous communiquer vos idées et votre programme (repas partagé, jeux avec les enfants, pétanque...).

A vous d'organiser le format de votre fête !

- remplissez le formulaire ci-joint (disponible aussi sur www.montelimar-habitat)
- un kit (affiches, tee shirts, flyers) vous sera distribué pour en informer vos voisins.



FETE DES QUARTIERS

Rendez-vous :

- à Nocaze : samedi 15 juin
- quartiers Ouest : samedi 29 juin

Les programmes ne sont pas arrêtés au jour où nous bouclons ce numéro. Retrouvez toutes les informations et les détails de ces deux journées de fête sur

- www.montelimar-agglomeration-habitat.fr
- notre page Facebook Montélimar Agglomération Habitat

A GAGNER...

Des places de cinéma... dans le cadre de notre partenariat avec le Festival « de l'Écrit à l'Écran ». A suivre ...